

## Séminaire National de Réflexion sur le Renforcement de l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption

Djibouti - 9 décembre 2012 - *Communiqué de presse:*

Le lancement du séminaire national pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption a réuni plus de 250 personnes aujourd'hui à l'hôtel Kempinski, sous le thème du « *Renforcement de l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption* » à Djibouti lors d'un événement historique, premier de son genre dans le pays et coïncidant avec la journée mondiale de lutte contre la corruption lancée par les Nations Unies en 2003.

Ce séminaire national de réflexion, organisé par l'Inspection générale d'Etat avec l'appui du projet régional du PNUD pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption dans les pays Arabes, été inauguré par S.E M. le Président de la République de Djibouti et a vu la participation de S.E.M la première dame et de S.E M. le Premier Ministre, du Président de l'Assemblée Nationale, l'ensemble des membres du gouvernement, Mme la Résidente Coordinatrice du Système des Nations Unies et Représentante Résidente du PNUD à Djibouti, les représentants des missions diplomatiques et des organisations internationales, le secteur privé, la société civile aux cotés d'experts régionaux et internationaux.

Lors de la session d'ouverture de ce séminaire, le Président de la république a déclaré que « *La corruption est un sujet qui souvent jouit d'un silence coupable, perpétuant des pratique néfastes* » et a exhorté « *les citoyens d'être intègres, la société d'être vigilante et la justice d'être diligente* ». L' Inspecteur général d'Etat, M. Hassan Issa Sultan a souligné que « *Cette conférence constitue un évènement important pour notre pays car c'est la première fois que le terme de corruption est soulevé dans une manifestation publique de cette ampleur* » en ajoutant que « *La lutte contre la corruption n'est pas un prérogative exclusivement réservé à un département ministériel ou à une institution du secteur public mais doit mobiliser toutes les parties prenantes : le gouvernement, le secteur privé et les organisations de la société civiles.* » Par ailleurs, le Ministre de la Justice qui est intervenu au-cours de cette journée a rappelé que la loi pénale sera appliquée sans discernement à toute personne qui se rendra coupable d'actes de corruption et en premier lieu à lui-même. Enfin, le Ministre de l'Economie et des finances a rappelé que la corruption n'était pas cotonnée au secteur public mais touche également le secteur privé et la société civile qui sont parfois à l'origine d'actes de corruptions.

Les discussions se sont subséquemment concentrées sur les réformes institutionnelles et juridiques réalisées à Djibouti pour renforcer l'intégrité et la lutte contre la corruption et appliquer la *Convention des Nations Unies contre la Corruption* (CNUCC). Plusieurs participants ont ensuite pris la parole pour s'informer davantage des obligations de Djibouti quant aux Conventions internationales que le pays a signées et les défis auquel fait face le pays pour lutter contre la corruption. Les experts présents sont ensuite revenus sur l'adhésion de Djibouti à la CNUCC en avril 2005 et le mécanisme d'examen de l'application de la Convention dans le cadre duquel Djibouti sera évalué en 2012-2013. La Libye et le Pérou seront les pays qui examineront Djibouti dans le cadre de ce Mécanisme qui permet notamment à Djibouti d'identifier ses lacunes en termes de son application de la Convention et ses besoins techniques. Les participants se sont ensuite penchés sur les expériences comparées et les bonnes pratiques de la région et du monde liées à l'élaboration, l'application et le suivi des stratégies nationales de lutte contre la corruption. Un intérêt tout particulier a été porté aux manières à travers lesquelles les différentes parties prenantes à Djibouti pourraient bénéficier de ces expériences pour soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption de manière coordonné, participative et effective pour renforcer la lutte contre la corruption dans le pays.

Durant la session de clôture de cette première journée, le directeur du *Projet Régional du PNUD pour l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption* dans les pays arabes a salué la forte volonté politique dont a fait part Djibouti pour lutter contre la corruption et est revenu sur l'importance de la coordination des efforts nationaux de lutte contre la corruption et la mise en place d'une stratégie nationale pour ce faire. Il a ensuite précisé que le séminaire d'aujourd'hui faisait partie d'une série d'activités organisées par l'Inspection Générale d'Etat en coopération avec le *Projet Régional du PNUD pour l'Intégrité et la lutte contre la Corruption* et qu'il se poursuivra jusqu' au 11 d décembre 2012 avec des sessions de formations destinées aux experts gouvernementaux sur le Mécanisme d'Examen de l'Application de la Convention et de deux tables rondes : une sur la promotion de l'intégrité et la prévention de la corruption dans la prestation de services publics et une seconde sur l'intégrité au sein du secteur privé.

